

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Viviane Ouellette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2d5a2befbc720ceed278911>

Date d'obtention : 2021-04-20 14:05:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention facilite la prise en charge des jeunes impliqués rapidement tout en limitant aussi rapidement la propagation d'images/vidéos dans le but de préserver l'intégrité physique, psychologique et sociale des jeunes.

Que ce sont les intervenants scolaires qui sont souvent les premiers informés d'une telle situation et que la trousse les aide à sécuriser les jeunes impliqués tout en ne nuisant pas à la démarche judiciaire, si en a une, et permet que personne ne voit des images de pornographie juvénile.

Le délai de traitement de la situation passe de plusieurs mois à quelques jours, ce qui augmente le sentiment de sécurité des adolescents et de leur famille.

Le projet sexto a amener une collaboration primaire nécessaire entre les corps policiers, le DPCP et CCPE pour que les cas soient traités rapidement et dans le respect des rôles et tâches de chacun; tout comme dans le respect des jeunes et famille impliquées. Cela a changé l'approche face au phénomène de sextage chez les adolescents.

Le sextage étant un phénomène relativement récent, les méthodes d'intervention traditionnelles n'étaient pas adaptées réellement à ces cas.

La trousse sexto est une pratique d'intervention à part entière qui, si suivi selon le protocole établi, aide vraiment à l'intervention dans les cas de sextage avec les adolescents.

La méthode sexto: limite les dommages chez les jeunes et leurs familles, permet une intervention rapide et adéquate qui respecte les rôles de chacun, limite la propagation des images/vidéos à caractère pornographique et permet aux intervenants de ne pas visionner des images à caractère pornographique. Au final, c'est une méthode gagnante.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Comme je n'ai encore eu à intervenir auprès d'un "cas" de sextage, je ne changerai rien mais cela me permettra par contre d'appliquer tout de suite la méthode adéquate en suivant les étapes de l'aide mémoire de la trousse. Le fait de suivre ces étapes m'aidera alors dans mon assurance face à l'application du processus dû au fait que je saurai que je fais ce qu'il faut dans la limite de mon rôle sans nuire à la démarche en cours pour les partenaires impliqués dans le processus.

Je vais pouvoir appliquer adéquatement la confiscation d'appareils électronique sans avoir à être exposé à de la pornographie juvénile. Mon lien de sécurité avec l'élève en sera grandement préserver et ca me permettra de mettre plus d'énergie sur cela.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais, bien certainement, pouvoir évaluer les 4 éléments pour me guider dans mon intervention, soit l'amorce, la nature des gestes posés, les intentions derrière ce partage et l'étendue de ce "cas" de sextage.

Je vais aussi pouvoir confisqué adéquatement les appareils électronique en cause.

Je vais faire particulièrement attention à ne pas avoir "accès" à des images ou vidéos à caractère de pornographie juvénile; ce qui aidera énormément dans le fait de conserver intact mon lien de confiance avec les adolescents impliqués.

Et, dans TOUS les cas, je ferai preuve de confidentialité pour préserver l'identité des jeunes impliqués certes, mais aussi pour leur famille et leurs proches.